

# L'ÉCOUTEUR

Jean-Yves Leloup  
Laurent Massaloux

 Centre national des arts plastiques

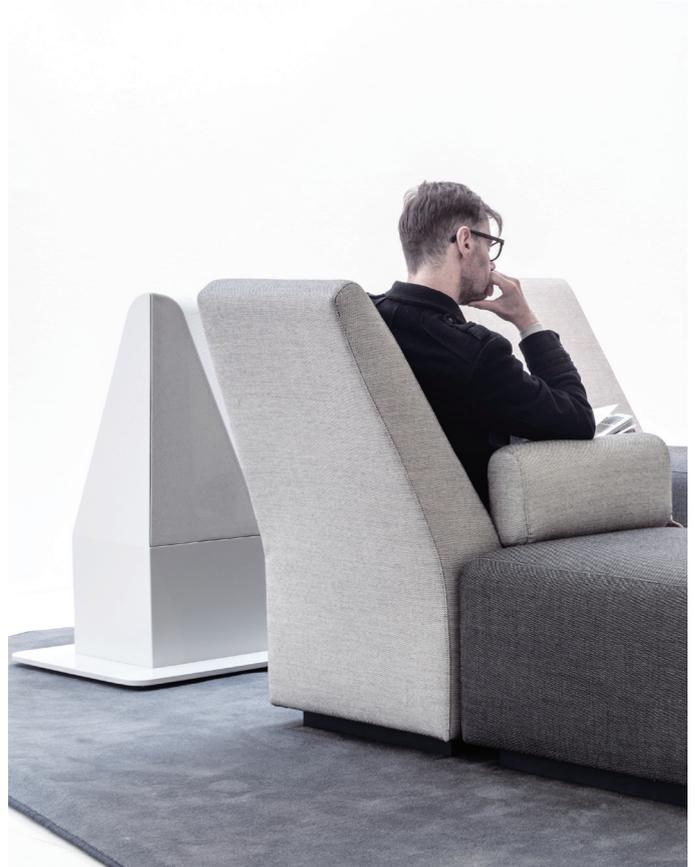


# L'ÉCOUTEUR

*L'Écouteur* se présente comme un dispositif d'écoute collective, destiné à la diffusion de programmes sonores ou musicaux.

Cette commande du Cnap, conçue par le commissaire Jean-Yves Leloup et le designer Laurent Massaloux, répond à la nécessité d'inventer une forme d'exposition adaptée à la présence croissante de la dimension sonore dans la création contemporaine.

*L'Écouteur* s'adresse en particulier aux institutions, aux musées, aux centres d'art et aux festivals ainsi qu'aux programmeurs, conservateurs et commissaires travaillant dans les champs de l'art et de la création sonore.



Il est pensé comme un outil permettant ou encourageant le développement et la diffusion de collections d'œuvres ou d'archives dans ce domaine.

Son design confère une incarnation spatiale au temps de l'écoute, au sein du cheminement du visiteur, incitant à « une mise à l'arrêt ou une mise en pause ».

Prenant acte des nouvelles habitudes de « consommation » de la musique - lecteur Mp3, création de playlist - *L'Écouteur* en propose une version collective et conviviale. Le dispositif réinterprète le salon de musique traditionnel tout en s'inspirant formellement des studios et chambres sourdes, évoquant leur calme et leur neutralité.

Le mobilier épuré emploie un vocabulaire de prismes, polyèdres et autres pyramides habituellement utilisés pour casser les effets de réflexion et de réverbération dans les espaces dédiés aux mesures acoustiques.

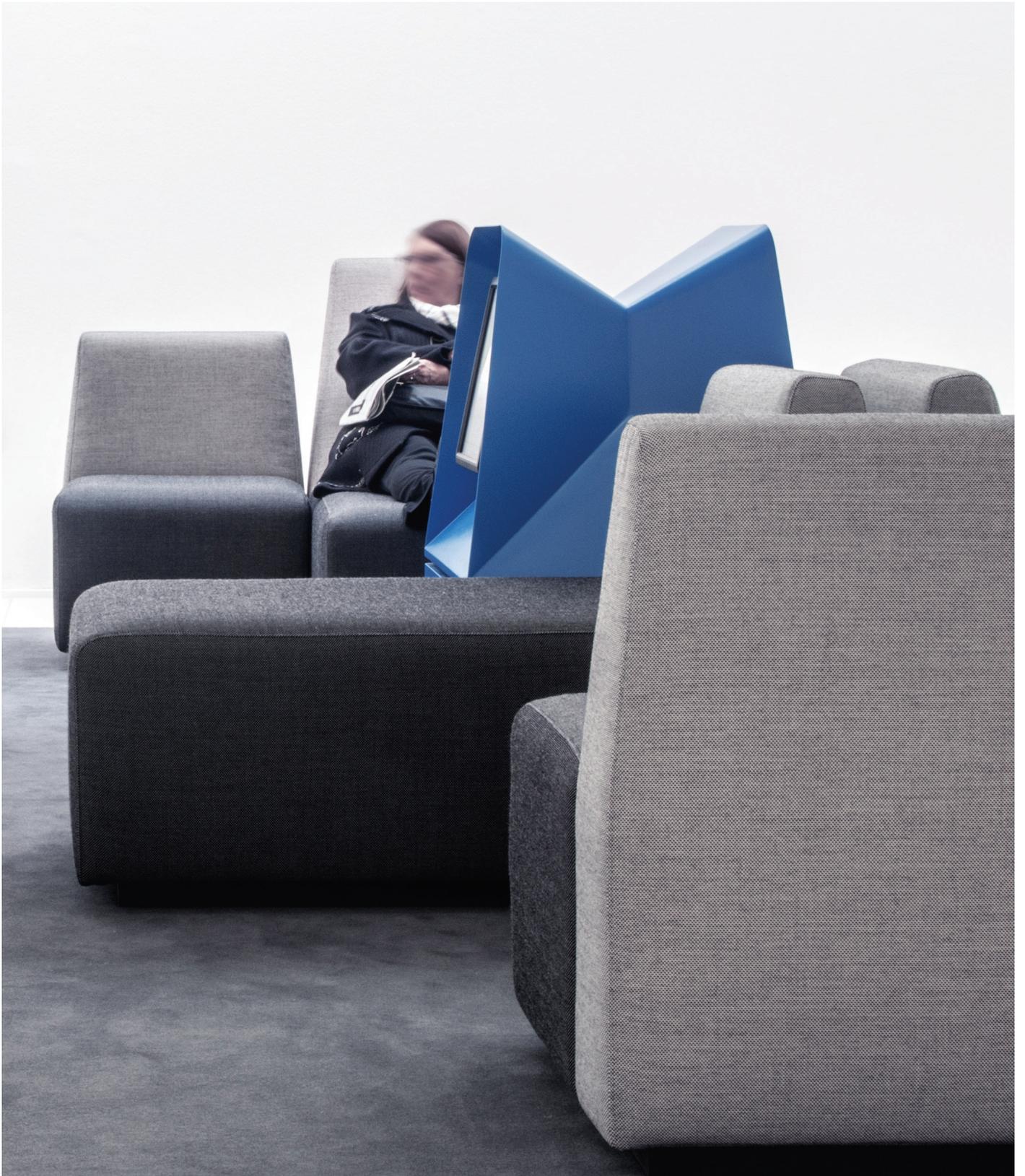
Pour le designer, Laurent Massaloux, l'adjectif « mat » peut résumer l'esthétique du projet, au sens où cette épithète



fait ici référence à « une idée de confort, de calme ; une atmosphère reposée ». L'ensemble se caractérise par « une esthétique du fragmentaire, du composite et de la combinaison » qui fait écho à l'hétérogénéité d'une programmation d'œuvres et formes sonores variées. Différentes écoutes, solitaire et recueillie, ou plus volontiers conviviale et partagée, sont rendues possibles dans ce paysage, composé par la variété des volumes du dispositif.

La conception et la disposition du mobilier et des enceintes rompent avec les codes de la frontalité de l'écoute domestique ou du concert, offrant à l'auditeur une écoute immersive et spatialisée ainsi qu'une plus grande liberté de position et de comportement. Comme dans une salle de cinéma, le visiteur est libre de choisir sa place. *L'Écouteur* l'invite à une expérience active.





# L'ÉCOUTEUR



**L'Écouteur (FNAC 0661-2015) est une commande publique du Centre national des arts plastiques**

**Projet :** Jean-Yves Leloup et Laurent Massaloux

**Design :** Laurent Massaloux

**Conception sonore et informatique :** Guillaume Pellerin / Parisson

**Fabrication :** David Topani / Ufacto

**Photos :** Michel Giesbrecht (1,2,4,7) Laurent Massaloux (3,5,6)

## **Espace :**

- Superficie de 30 m<sup>2</sup> pour l'ensemble du dispositif. Le tapis mesure 5 x 6 m.
- Dimensions minimum et idéales de la salle d'exposition : 65 m<sup>2</sup>.
- Public de quinze personnes maximum (assisés). Possibilité de trois personnes allongées.

## **Fonctionnalités / public :**

- Les quatre enceintes, câblées selon une stéréo croisée, ont été conçues afin de diffuser un son d'une très grande qualité sonore. Chaque enceinte comprend un haut-parleur coaxial (medium-tweeter) et un évent original (tuyère) breveté permettant le respect et une grande précision du spectre sonore.
- Des cartels dynamiques, présents sous la forme de deux écrans LCD, offrent aux auditeurs les informations nécessaires à la découverte des œuvres.
- Afin d'éviter le parasitage sonore du reste de l'espace, le

volume sonore est réglé à un faible niveau lorsque personne ne visite le dispositif. Lorsqu'un visiteur s'approche du dispositif, ou pénètre son périmètre, le son retrouve son niveau d'origine grâce à un système de captation de présence à infrarouge.

## **Fonctionnalités / commissaire :**

- La configuration informatique du système permet une grande autonomie du commissaire ou du conservateur, afin de concevoir et modifier facilement ses programmes, tant au niveau des cartels qui apparaissent sur les écrans, que des jours et des horaires de diffusion. L'interface graphique a été conçue de manière à être utilisable à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone.
- Le stockage et la diffusion des œuvres sont assurés depuis un ordinateur/serveur informatique, installé au centre du dispositif et à l'intérieur d'un mobilier surmonté des deux écrans LCD. Les œuvres sonores sont stockées sur ce serveur sous la forme de fichiers numériques (tous les types de fichiers audios sont acceptés).
- Machinerie autonome : la lecture démarre automatiquement à la mise en route. Celle-ci est programmée en fonction de l'ouverture de l'espace. Une trappe permet de facilement accéder au matériel, disposé sur des racks, à l'intérieur du module central.
- Montage et transport : prévoir une demi-journée. Trente éléments à assembler. Les éléments le nécessitant disposent de leurs caisses de transport.